

AUDIENCE DU 15 DECEMBRE 2023

Lors de son arrivée dans notre département, Xavier POLLET, DDFIP adjoint avait fait part de son souhait de rencontrer régulièrement les organisations syndicales en bilatérale.

La CGT Finances Publiques s'est donc rendue à la Direction le vendredi 15 décembre 2023 pour aborder plusieurs points et alerter sur la situation dans les services.

- Sur les négociations en cours du régime indemnitaire à la DGFIP :

Alors que le versement de la prime GMBI crée des tensions entre les services qui sont éligibles et ceux qui sont exclus, comme par exemple les SIE qui ont pourtant eu à gérer les SCI, qu'à aucun moment les chefs de service n'ont été sollicités pour donner la liste des agents ayant réellement participé à la campagne GMBI, la CGT a rappelé ses revendications.

Ainsi, une prime, même si elle est permet d'améliorer la fin de mois, n'est jamais pérenne. C'est pourquoi la CGT demande une réelle augmentation de la valeur du point d'indice, la refonte des grilles pour que les agents, quel que soit leur grade, ne se trouvent pas à plafonner plus de 10 ans avant la fin de leur carrière.

- Sur la situation dans les services :

Nous avons alerté sur les tensions parfois très importantes entre collègues dans les services. Certains agents sont sous pression alors que d'autres sont beaucoup moins sollicités. Ces dégradations ont des conséquences sur la santé des personnels, qui se traduisent pas des arrêts de travail, un épuisement professionnel, une perte de la motivation mais aussi un risque de clash entre agents.

Monsieur POLLET nous a précisé que la Direction serait vigilante et que le Docteur MARTINOT était associé dans certaines situations.

Il a également dit que les chefs de service devaient mettre en place des moments de convivialité. A cet égard, une enveloppe sera allouée pour que dans les services il puisse y avoir un moment pour partager la galette des rois.

De même, il reste un peu de budget à la DDFIP, Mme GONTARD et M. POLLET ont donc pris la décision d'offrir des chocolats dans les services.

- Sur les travaux dans certains sites :

Un portail sera installé à l'entrée du parking du CFPde SENS. Cela va permettre de sécuriser l'accès.

Le hall du SIP d'Auxerre va être réagencé afin que plus aucun usager ne puisse accéder aux étages. La CGT Finances Publiques a demandé qu'à cette occasion l'accueil SIP soit revu en expliquant la difficulté de recevoir dans les guichets 2 et 3 particulièrement mal conçus et générant des troubles musculo-squelettiques, mais aussi des réceptions « inconfortables » pour les usagers en période de forte affluence. Monsieur POLLET nous a garanti que des agents du SIP seront associés au projet et qu'il sera présenté aux organisations syndicales en CSAL.

Les travaux de l'ancien groupe géographique de Joigny devant accueillir le SAPF et le SGC de Joigny se poursuivent, les plans ont été envoyés aux OS et un groupe de travail se tiendra en début d'année 2024.

- Sur la nouvelle doctrine d'occupation des locaux :

La première ministre a signé le 8 février 2023 une circulaire dont l'objectif est d'instituer une nouvelle norme d'occupation des surfaces.

Cette doctrine de réduction des surfaces utilisées redistribue les surfaces entre les m² affectés aux postes de travail individuel et ceux affectés à d'autres espaces et par une mutualisation partielle ou totale des postes de travail individuels ou d'un service. Pour notre département, Monsieur POLLET nous a assuré que tout en donnant des gages de réflexion auprès de la DGFIP, il n'y avait aucune précipitation.

- Sur les effectifs et les départs en retraite à venir :

Nous avons interrogé M. POLLET sur les départs en retraite à venir. Il reconnaît que les 5 ans à venir vont être difficile mais que la situation s'améliorera après.

Pour le moment, il y a un gros déficit d'inspecteurs divisionnaires avec des difficultés de recrutement.

Caroline GERMAIN
Nathalie ARNASSAND